

Laisse ta voiture au garage

15 juillet 2012 | Auteur Jonathan Chaigneau 🚵 Imprimer

Société. Dans le cadre de la convention de revitalisation du Sud Essonne, une expérimentation sur la mobilité dans le sud du département va être lancée en septembre. Elle a pour but d'optimiser le déplacement des salariés du Sud Essonne entre leurs lieux de domicile et de travail.



→ Photo : légende. (© JC/EI)

La préfecture, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Essonne et Faurecia, multinationale implantée à Brières-les-Scellés, a signé en 2010 une convention de revitalisation du Sud Essonne. Le but principal était de redynamiser le Sud Essonne et d'augmenter son attractivité pour les entreprises. Cet objectif passe par un certain nombre d'actions locales, mais surtout il pose la question de l'organisation des déplacements, principal problème de l'accessibilité des sites de travail du Sud Essonne.

Un réseau existant bien développé mais insuffisant

Le projet s'inscrit dans une intermodalité avec le réseau existant dépendant du Syndicat des transports d'Ile de France (STIF), c'est-à-dire le réseau RER, Transilien et bus, ainsi que les transports à la demande mis en place par le conseil général et les intercommunalités. Au terme d'une étude menée par une équipe d'experts du CNRS, il s'avère que certaines poches d'exclusion persistent, elles freinent le développement des entreprises et favorisent le recours excessif aux véhicules personnels, néfastes d'un point de vue écologique.

Une simulation taille réelle pour une nouvelle façon de voyager

Après des études assistées par ordinateur, un système de fonctionnement a été élaboré. Il est constitué d'une association de chercheurs et entrepreneurs spécialisés ou essonniens dans le domaine du transport. Ainsi sera mis en place au 19 septembre 2012, journée nationale des transports publics, un service de relais entre domicile et transport public puis entre transport public et lieu de travail. Le but étant qu'aucun véhicule personnel ne soit utilisé.

Cet essai n'aura lieu, dans un premier temps, que sur les gares de Saint-Martind'Étampes, Étampes, Etrechy, Chamarande, Bouray-sur-Juine et Lardy. En cas de succès, l'expérimentation pourra être prolongée et élargie.

Si à terme le service devrait être payant par le biais d'un abonnement, dans sa phase d'essai il sera complètement gratuit. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.laissetavoitureaugarage.com (actif dès lundi).